

Janvier 2015
Numéro 3

Pujols Infos Magazine

JE SUIS CHARLIE

Sommaire :

- Ordre du jour des Conseils Municipaux p.2
- L'élagage p.3
- L'école p.4
- Noël à Pujols p.5
- Vie Pujolaise p.6 & 7
- Démarche citoyenne p.8
- Animation p.9
- Info / services p.10
- A noter p.11
- Libre expression p.11
- Animations à venir p.12

Le Mot du Maire

"Je suis Charlie"

Après le choc face à l'horreur terroriste, frappée d'une profonde tristesse pour les victimes et leur famille, la réaction spontanée d'une marée humaine toujours plus nombreuse, dépassant les frontières, ne s'est pas fait attendre : "Je suis Charlie" !

Je suis Charlie, parce que je refuse l'obscurantisme et la violence ; je suis Charlie, car je défends les valeurs universelles qui fondent une république démocratique, sociale et laïque, en particulier la liberté ; je suis Charlie et je suis fier de ma fraternité, ciment de l'humanité ; je suis Charlie, dans un État de droit qui sait se faire respecter.

En ce début d'année 2015, mes pensées vont d'abord à ces familles meurtries et je forme le vœu qu'elles puissent faire leur deuil, entourées de leurs proches.

Je forme aussi le vœu qu'aucun de nous ne tombe dans les pièges tendus par les assassins :

nous ne devons pas céder à la peur, ni faire d'amalgame entre des extrémistes et des croyants qui n'aspirent qu'à vivre paisiblement.

Je forme enfin le vœu que le respect soit plus fort que la haine, que notre humour plus fort la bêtise.

Soyez assurés que la municipalité, proche de chacun, prendra toute sa part dans ce qui permet à tous de bien vivre ensemble.



Malgré ce contexte tragique, qu'il me soit permis, au nom de la municipalité et en mon nom propre, de vous souhaiter chaleureusement mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets !





Réunion du Conseil Municipal du 14 octobre 2014

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Reconstruction du mur de soutènement RD 118 : Délégation de maîtrise d'ouvrage unique au Département de Lot-et-Garonne
- Personnel communal : conclusion d'un nouveau contrat « CUI/CAE »
- Rapport d'activité de l'année 2013 de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV)
- Rapport d'activité de l'année 2013 du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (SDEE 47)
- Questions diverses.

Réunion du Conseil Municipal du 18 novembre 2014

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Délégation donnée au Maire sur la gestion des régies
 - Transfert de la compétence assainissement collectif de la Commune de MONHEURT au Syndicat EAU47
 - Transfert de la compétence assainissement collectif de la Commune de SAINT-PIERRE DE BUZET au Syndicat EAU47
 - Transfert des compétences eau potable et assainissement collectif de la Commune de CASTELJALOUX au Syndicat EAU47
 - Adhésion de la Commune d'AMBRUS au Syndicat EAU47
- C.A.G.V. : Transfert de la compétence « Elaboration et gestion de la compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale »
- Rétrocession d'une concession funéraire
 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal
 - Décision modificative n°2 du Budget principal 2014 de la Commune de Pujols
 - Taxes et produits irrécouvrables à admettre en non valeur
 - Protection des chats de PUJOLS sans propriétaire ou gardien

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Autorisation d'engager, liquider, mandater les crédits d'investissement avant le vote du budget 2015
- Contribution annuelle de la Commune de Pujols aux frais de fonctionnement du Centre de Loisirs associatif de BIAS
- *Demande de subvention exceptionnelle du MVCG Midi-Pyrénées*
- CAF 47 - Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017
- CDG 47 - Espace de travail collaboratif « ZIMBRA » - Service Internet
- Dissolution du SIGU Villeneuve-sur-Lot – Bias – Pujols

L'ELAGAGE UN ENJEU POUR TOUS

La végétation qui se développe en limite de l'espace public provoque une gêne pour les usagers et peut entraîner des dommages qui engagent la responsabilité du propriétaire riverain.

Ceci concerne les haies, mais plus souvent les arbres de haute tige.

La gêne occasionnée par le foisonnement végétatif le long des routes, peut se manifester par :

- une réduction de la visibilité dans les zones sinueuses,
- des zones sombres dans le cas de l'éclairage public.

Ces situations peuvent entraîner de graves accidents.

Enfin, en cas d'intempéries, il y a risque de chute de branche, mais aussi risque d'endommager les fils électriques ou téléphoniques, avec tous les risques que cela comporte.

L'élagage est à la charge du propriétaire

D'une manière générale, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété, arbres qui débordent sur le domaine public.

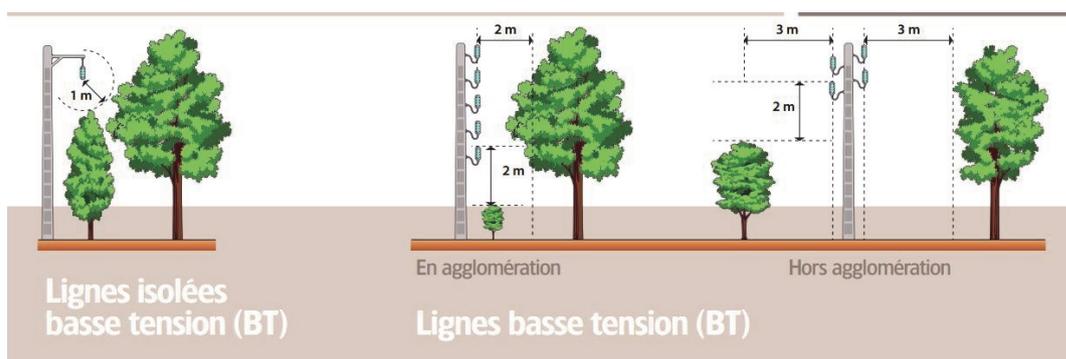
Pour ce qui concerne les lignes électriques, si la ligne électrique passe dans le domaine privé et que la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique, alors, là aussi, le propriétaire doit réaliser l'élagage à ses frais, en respectant les distances de sécurité.

Manquement à l'obligation d'élagage

En cas de défaillance d'entretien par élagage, le propriétaire engage sa responsabilité par négligence. La Mairie peut alors être amenée à se substituer au propriétaire défaillant. Dans ce cas le propriétaire devra s'acquitter des frais engagés pour lui.

Ligne basse tension (400 Volts)

Les fils peuvent être : nus sur isolateurs, isolés de plastique noir et torsadés



L'école

Conseil municipal des Enfants

En présence de C. Lafaye-Lambert, adjointe aux affaires scolaires et M. H. Maltaverne, conseillère municipale, les élections au Conseil municipal des Enfants ont eu lieu le 4 novembre, dans les locaux de l'école élémentaire. Chaque candidat avait présenté sa profession de foi aux autres élèves de l'école (exception faite des CP). Chacun(e) a ainsi pu voter en toute connaissance de cause. Les nouveaux élus sont au nombre de 6 : Manon Duhén, Lucie Vaugenger, Titouan Borde, Kamil Ouatizerga, Hugo Ribeiro et Mattis d'Oliveira, tous élèves de CMI. Le conseil est renouvelé par moitié chaque année. Les enfants sont élus pour une période de 2 ans (CMI et CM2). Un taux record de participation, à en faire pâler plus d'un : 100%!

L'installation du Conseil a eu lieu le lundi 1er décembre. Monsieur le Maire avait été excusé. Le Président du conseil a été élu. C'est de nouveau une Présidente : Anaïs Brosset, élève de CM2. Le règlement intérieur a ensuite été adopté. De nombreuses questions relatives au fonctionnement des communes et de Pujols en particulier ont été posées. Les CM2 ont pu faire part de leur expérience aux nouveaux élus.

Le prochain Conseil se tiendra dans le courant du mois de janvier.

Il se déroulera sans doute à la mairie, en présence d'adjoints, dans un cadre plus institutionnel



L'arrivée du Père Noël

Le jeudi 18 décembre était aussi un jour particulier à l'école maternelle. Le repas de Noël, puis, dans le milieu de l'après-midi l'arrivée du Père Noël, en carriole (remerciements à P. Bournazel et à l'Ecurie des Collines pour leur participation).

Chaque classe a reçu de nombreux cadeaux collectifs, offerts par la mairie et la coopérative scolaire : jeux de construction, jouets, jeux éducatifs, vélos, livres ...

Un avant-goût de fête pour les enfants souvent impatients de découvrir de belles surprises.

A l'année prochaine !



Jongle-moi une histoire

Jeudi 11 décembre le spectacle offert par la mairie, à l'occasion de Noël, a réuni les enfants de l'école maternelle.



Pendant 45 minutes, petits et grands sont restés suspendus aux histoires "jONGLÉES", proposées par A.M. Frias et Matthieu Terrière du Théâtre du Terrain Vague.

Un spectacle de qualité, interactif et

parfaitement adapté à chaque âge.

Des vocations naissent peut-être de ce moment de plaisir partagé.

L'école élémentaire n'a pas été oubliée. Ce sont des séances de cinéma qui ont été offertes par la mairie : "Paddington" pour les CP et les CE1, "Astérix et le domaine des Dieux" pour les CE2, CMI et CM2. Si l'on se réfère aux commentaires de nos critiques en herbe, "Paddington" fut très apprécié, Astérix un peu moins... Mais il appartient à chacun de se faire sa propre opinion!

Repas de Noël

Jeudi 18 décembre, repas de Noël à l'école élémentaire : Thierry Laval et son équipe ont concocté un magnifique repas de fête.

Les enfants, les enseignants, Monsieur le Maire accompagné d'élus et de Mme Ramos, directrice générale des services, ont pu l'apprécier à sa juste valeur.

Un grand merci et d'excellentes fêtes de fin d'année, à savourer sans modération.



10 ans déjà !

Cela fait dix ans déjà que la crèche – halte garderie 3 P'tits Tours accueille des enfants de Pujols et des communes limitrophes. Cette structure, avec un agrément pour vingt enfants, est particulièrement bien adaptée à notre territoire.



De par sa taille, elle offre aux familles pujolaises un mode d'accueil collectif à dimension familiale. Dans cette petite unité, il est aisé pour les parents de côtoyer l'ensemble de l'équipe, d'échanger avec l'une ou l'autre professionnelle selon les interrogations qu'ils ont concernant leur enfant. Cathy Bichet, directrice de la structure, souligne aussi l'intérêt du travail d'équipe. Les sept personnes (Anne, Chantal, Corinne, Noura, Priscilla, Sérina, et Cathy) qui interviennent sur la crèche et auprès de l'ensemble des enfants, ont des formations différentes

(Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, Titulaires d'un C.A.P Petite Enfance, Cuisinière...) ; cette complémentarité offre la possibilité de regards différents sur l'enfant. Lieu d'éveil, de stimulation et de sociabilisation, la crèche doit être aussi, pour cette équipe de professionnelles, un lieu d'accueil personnalisé où chaque enfant est reconnu dans son individualité. La taille de la structure est autant appréciée des agents que des parents. Les groupes sont plus petits ; des enfants d'âge différents sont ensemble ; les plus grands apprennent à respecter les plus petits, voire à être protecteurs ; les plus petits sont davantage stimulés. Les parents apprennent vite à se connaître et des liens se créent bien sûr entre les enfants mais aussi entre les parents. La proximité avec l'équipe de la mairie, qu'il s'agisse des agents ou des élus est aussi un point important. Elle permet la réactivité nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Bref, une petite communauté où chacun se sent reconnu, apprécie les échanges, tout cela au service du bien-être des enfants.

Dans ce contexte, l'idée de fêter le dixième anniversaire de la crèche municipale était une évidence. En invitant le 8 novembre à la salle du Palay, toutes les familles qui ont fréquenté la crèche sur les dix dernières années, l'objectif était bien de créer un moment convivial de rencontre parents – enfants – personnels et élus, qu'il s'agisse de l'équipe qui a fait naître le projet ou de celle qui participe à son fonctionnement actuel. La crèche est un lieu important pour les parents car c'est là que se joue en général la première séparation avec leur enfant. L'équipe d'agents par son professionnalisme va jouer un rôle clé dans cette étape. Se revoir 2, 5 ou 10 ans plus tard, c'est forcément un moment d'émotions fortes, temps où petits et grands ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver. Bref, un bel anniversaire, une fête que chacun a savourée. Rendez-vous dans dix ans...



Merci à Cathy Bichet pour sa contribution à la rédaction de cet article.

Le Père Noël du personnel



Le Père Noël est passé aussi pour les enfants du personnel de la commune.

Comme chaque année, le Père Noël entouré des enfants est ravi. Sa hotte regorgeait de cadeaux, il a gâté tous les enfants qui ont tous promis d'être sage.

Il était vraiment partout

Le 19 décembre dernier, le Père Noël était décidément très attendu à la crèche, par les petits... et les grands.

L'ambiance de fête et de bonne humeur, la distribution joyeuse des cadeaux et le goûter succulent concocté par le personnel contribuèrent à faire de cet événement de fin d'année un moment inoubliable pour nos enfants et leurs parents.



Vie pujolaise

Marché de Noël

Une grande réussite, ce premier marché de Noël à Pujols. Beaucoup d'authenticité : des producteurs locaux, des contes pour les enfants, la future maison du jouet rustique et ses animations, des ateliers ludiques, les commerces ouverts, du monde, pas de pluie et le Père Noël bien sûr. Un vrai régal dans ce bourg !

Merci au comité du marché, organisateur de cette animation qui, nous l'espérons, sera renouvelée l'an prochain. Merci à tous les participants qui ont contribué ensemble, au succès de cette journée.



Des Pujolais à l'honneur !

Soirée de gala le vendredi 28 novembre à la salle du Palay qui accueillait de nombreux Pujolais mis à l'honneur par la municipalité.

En présence du maire Yvon Ventadoux, du Président de la CAGV Patrick Cassagny et de nombreux élus, cette cérémonie a permis de remercier ceux et celles qui portent haut les couleurs de Pujols.

Que ce soit par leur implication dans les associations sportives, culturelles ou caritatives, que ce soit par leur volonté d'embellir la commune avec les maisons fleuries, que ce soit enfin par des gestes de solidarité envers ceux qui affrontent des accidents de la vie, tous les Pujolais nominés avaient amplement mérité cette mise à l'honneur.

Le maire Yvon Ventadoux, l'adjointe à la culture Christine Mourgues et l'adjoint aux sports Christophe Maître ont accueilli et félicité devant un public nombreux, près d'une centaine de personnes qui ont reçu des coupes, des médailles, des bouquets de fleurs ou des produits locaux.

Ce moment fort de la vie pujolaise a montré tout le dynamisme du tissu associatif et la volonté de la municipalité d'accompagner et de valoriser les bénévoles qui se démentent sans compter pour que chacun puisse trouver près de chez lui une structure prête à l'accueillir ou à le soutenir.

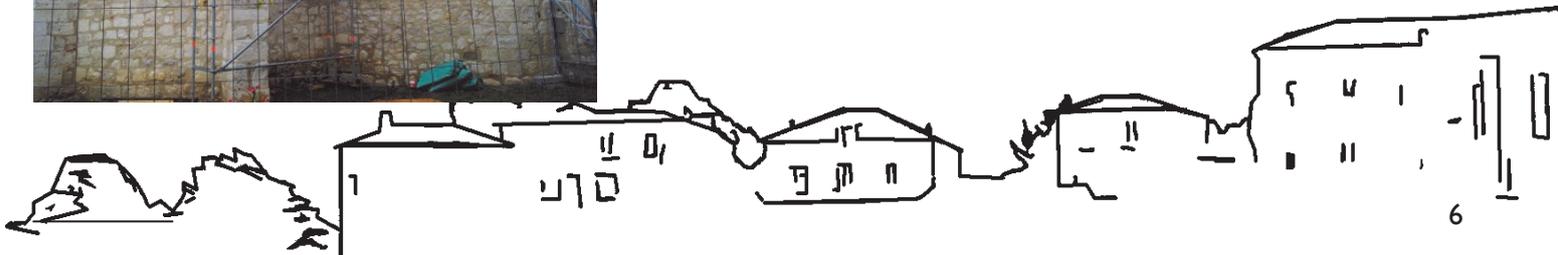


l'église Sainte Foy



Un programme de restauration des toitures (église, clocher) s'est mis en place début décembre avec installation des échafaudages côté vallée du mail dans un premier temps et se finalisera au début du printemps par le côté rue du Temple et le clocher.

Toutes les mesures de sécurité sont prises et la municipalité espère que les habitants du bourg ne seront pas gênés par les désagréments provoqués par ce genre de travaux néanmoins indispensables.



Piscine de Malbentre

Cela n'aura pas pu échapper aux Pujolais, d'autant que la piscine est située sur le territoire de leur commune. Pendant deux ans, environ, la construction des 3000m² d'un tel bâtiment n'est pas passée inaperçue, du village et de ses alentours.

C'est le 18 novembre dernier, devant un parterre de 300 invités et de personnalités, que s'est déroulée l'inauguration de ce superbe complexe. Lors de la présentation au public, l'architecte du projet, F. Camus, a décrit l'établissement et ses spécificités : le bassin de natation de 25 mètres avec 6 couloirs, le bassin d'apprentissage et d'aquagym, l'espace balnéo-détente, le hammam et ses douches hydromassantes. La nouvelle piscine s'inscrit complètement dans le paysage, et forme, avec les bassins de plein air, un ensemble digne des plus belles réalisations de ce type. Une toiture végétalisée le complète harmonieusement.

Lors de son discours, Monsieur le Maire, a notamment rappelé que les solutions de développement durable les plus avancées avaient été utilisées à Malbentre 2. Cette piscine est la seule, à ce jour, équipée à la fois de bassins inox, d'une chaudière à bois, de récupérateurs de calories et de récupérateurs d'eau de pluie. L'ultrafiltration et l'utilisation de billes de verre finalisent cette technologie « verte ».

Les utilisateurs et, parmi eux, les élèves de Petit Tour, se sont déjà approprié la nouvelle piscine. Les familles viennent en nombre, profitant d'une grille tarifaire adaptée, rendant accessible à tous des équipements de qualité. Pas moins de 22000 personnes l'ont déjà fréquentée.

Atout touristique non négligeable, à proximité du Camping Lot et Bastides, Malbentre 2 est une réussite intercommunale qui ne peut que valoriser notre territoire.



La pétanque endeuillée

Le 23 décembre sur le parvis de l'église Saint Nicolas, la grande famille du club de la boule Pujolaise était rassemblée et unie pour dire un dernier Adieu à son cher Président Michel Pellizzari décédé brutalement à l'âge de 74 ans.

Michel avait accepté de succéder à la présidence, il y a peu, à Manu Ascencio lors de la dernière assemblée générale du club. Enthousiaste, il souhaitait s'investir pleinement dans cette nouvelle fonction.

Le destin n'aura pas permis à Michel de mener à bien les nouveaux projets qu'il avait pour son association. Il laissera le souvenir d'un homme droit et déterminé qui manquera beaucoup à sa famille et à ses amis.

Quelques jours à peine après avoir dit un dernier adieu à leur cher président, les membres du club de pétanque pujolais ont accompagné dans sa dernière demeure Marco Penin, leur trésorier. Autour de son épouse et de ses enfants, ses amis se sont serrés les coudes pour affronter la peine et la douleur de voir à nouveau un des leurs les quitter si prématurément. Il faudra du temps pour que cette association se remette de cette fin d'année tragique.



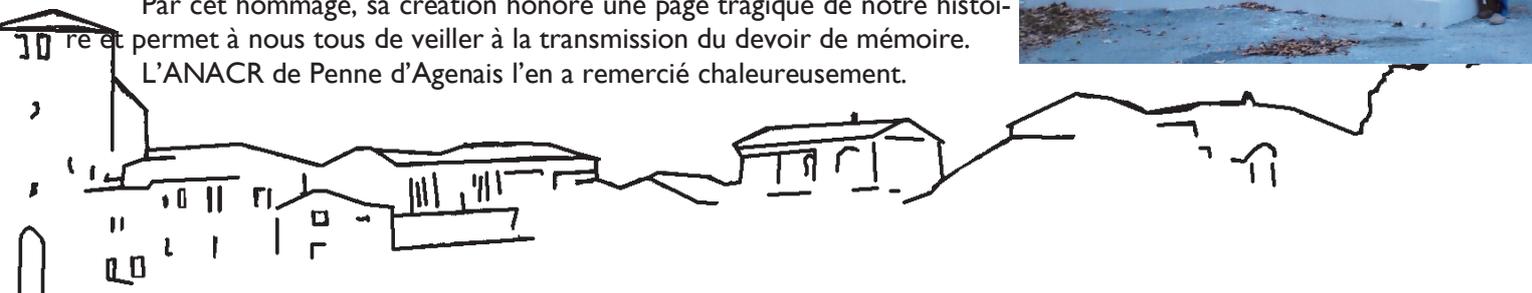
Hommage d'un Pujolais aux déportés

En hommage à la commémoration de la déportation des 1200 prisonniers du centre pénitentiaire d'Eysses vers le camp de concentration de DACHAU le 30 mai 1944, un Pujolais M Louis LAUR a offert une colonne rayée, rappelant les habits des déportés, et le buste de Jean Ferrat, faisant référence à la chanson : « Ils étaient vingt et cent ... ».

Cette stèle et ce buste érigés font désormais partie intégrante du mémorial situé à la gare de Penne, près du wagon du souvenir..

Par cet hommage, sa création honore une page tragique de notre histoire et permet à nous tous de veiller à la transmission du devoir de mémoire.

L'ANACR de Penne d'Agenais l'en a remercié chaleureusement.



S'engager sur un approvisionnement local et bio, c'est possible !

Notre collectivité s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21, traduite par une délibération prise en Conseil Municipal le 3 juillet 2014. L'Agenda 21, né au sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992 est un outil permettant de mettre au cœur de nos politiques les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, les circuits courts, la participation des habitants... Parmi l'ensemble de ces sujets, à l'occasion de deux événements, nous avons souhaité proposer à nos concitoyens un buffet bio et local.

Le sens de cette démarche

Le circuit de l'alimentation représente environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France. Au-delà des émissions directes de l'agriculture, il faut aussi comptabiliser celles liées au transport des aliments, à leur transformation, leur emballage et leur distribution. L'approvisionnement local est donc un des moyens d'agir sur le changement climatique. Il permet aussi de dynamiser l'économie de notre territoire et de renforcer les liens entre les producteurs et la municipalité.

Le choix de produits biologiques et de saison, pour ces deux buffets, correspond à une volonté de soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et des Hommes.

Au travers de cet engagement, il s'agit aussi de valoriser la diversité et la qualité des produits de nos terroirs. S'agissant de deniers publics, nous devons bien sûr faire ces choix en toute responsabilité. Il est certain que les produits bios et locaux ont un coût mais rappelons que le prix le plus bas, n'est pas forcément le prix le plus juste.

Au menu de ces deux buffets bios et locaux...

Dixième anniversaire de la crèche : nous avons travaillé en lien avec une association de producteurs, Agrobio 47, qui nous a aidés dans la recherche des produits. Au final, ce sont cinq agriculteurs (Pujols, Casseneuil, St Aubin, Le Temple sur Lot et Monflanquin) et un transformateur (Monflanquin) qui nous ont permis de proposer un buffet généreux, bio, beau et bon avec jus de fruits variés, charcuteries, fromage, tartes salées et sucrées, fruits, gâteaux... Nos convives, enfants et parents, ont su apprécier la palette de saveurs offerte.

Soirée de remise des médailles : nous avons souhaité mettre à l'honneur un couple d'agriculteurs de Pujols, Cathy et Michel Artisié. Sur leur exploitation agricole située en vallée du Mail, ils produisent en agrobiologie céréales, lentilles, tournesol, colza... sur une centaine d'hectares et élèvent des poulets. Lors de cette soirée, les Pujolais qui ne connaissaient pas encore cette ferme ont pu découvrir, au cours d'une dégustation et en présence de Monsieur et Madame Artisié, la diversité de leurs produits.

Et maintenant...

Au travers de ces deux expériences, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas de réels obstacles pour un approvisionnement local et bio sur l'ensemble des manifestations organisées par la municipalité. Nous avons la chance d'habiter un département qui offre un panel de productions et de produits transformés. De nombreux agriculteurs ont bien saisi les enjeux de la vente directe et les filières sont organisées. Alors à nous de faire preuve de l'audace nécessaire pour impulser ce changement et prouver qu'à l'échelle d'une commune comme la nôtre, nous pouvons miser sur un approvisionnement en produits alimentaires pour une agriculture durable.



Les seniors et la conduite

Le 10 novembre dernier, salle du Palay, en partenariat avec l'association AGIR, reconnue d'utilité publique, la municipalité organisait une session de prévention au Code de la Route à l'attention des Pujolais en général, des seniors plus particulièrement.

Plus d'une cinquantaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation, enchantées d'avoir « revisité » le Code de la Route, ravies d'avoir réactualisé leurs connaissances.



Animations

Couleurs du Monde fait de la Magie

Rencontre et partage sont quelques-unes des valeurs de l'association. Partage des traditions et des cultures mais aussi des « savoirs faire » et du spectacle de haut niveau.

Suite à la rencontre avec Serge Arial, Président des magiciens d'Aquitaine, le bureau de «Couleurs du Monde» a décidé de rajouter une corde à son arc. Il n'existait pas de Gala de Magie en Lot et Garonne ! Et bien, c'est chose faite.

Le Dimanche 1^{er} Février 2015, aura lieu ce spectacle de très haut niveau en partenariat avec l'association bordelaise « Rêve Réalité ». A l'image du festival de danses et musiques du monde, les artistes invités sont d'un très haut niveau national voire international.

Jugez plutôt... tous les artistes sont récompensés dans leur domaine, un Rastignac de la prestidigitacion, un champion de France et Vice champion d'Europe, des passages au « Plus Grand Cabaret du Monde », à l'émission « La France a un Incroyable Talent » ou « Le Train des Talents », un élève de l'école de Moscou ou bien des nominations diverses dans les différents festivals d'Europe, voilà un résumé des artistes qui viendront se produire sur la scène du Palay à Pujols.

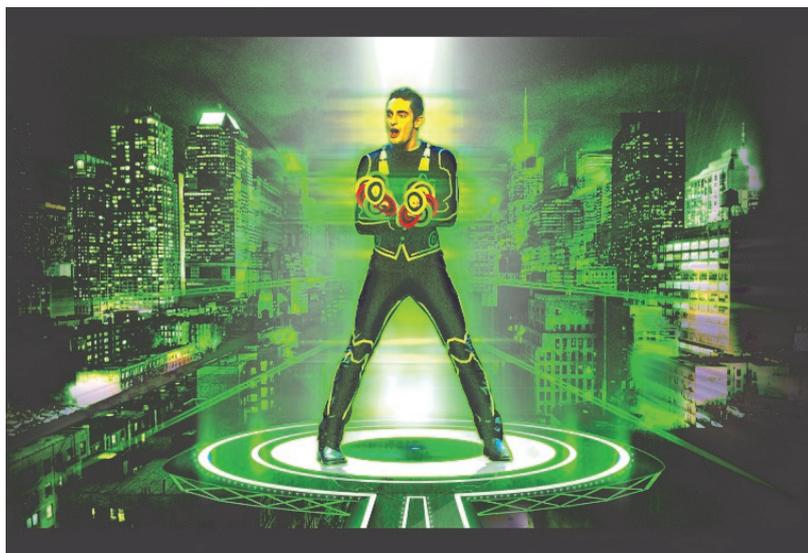
Une intervention dans les écoles alentour est en préparation et une petite surprise attendra les spectateurs lors de leur venue ce dimanche de Février.

Venez nombreux en famille ou avec des amis, ce spectacle touche tout le monde !

Informations générales. Les artistes invités :

- **Florian Sainvet** : « Le Plus Grand Cabaret du Monde », « La France a un Incroyable Talent » vice-champion d'Europe 2010
- **Youri** : plus grand cabaret du monde
- **Sophie** : contorsion et équilibre sur cannes.
- **Yurgen et Florette** : les locaux du spectacle théâtre et magie

Serge Arial: rastignac de prestidigitacion
Président de l'association « Rêves Réalité »



Concert Cor'Azul

Le concert de Cor'Azul à l'église Saint Nicolas le 7 décembre fut une réussite.

Beaucoup de monde pour apprécier ce groupe composé en grande partie de professionnels...

Ils reviendront.



Informations Administratives

▶ **UNA Permanences :**

- Lundi 9h - 12h / 13h30 - 17h
- du Mardi au Vendredi 9h - 12h

Contact : Tél : 05.53.41.96.04 Fax : 05.53.71.64.17

Président : M. Régis LHONNEUR

Responsable de secteur : Mlle Sandrine BARELLA

CICAS (Caisse de retraite complémentaire)

Le Jeudi matin, uniquement sur rendez-vous au 08.20.20.02.46

Repartir du Bon Pied : 05.53.40.30.34

Lundi : 17h - 19h Mercredi : 14h - 17h

MAIRIE : 05.53.70.16.13

Site Internet : <http://www.mairie-de-pujols.fr>

Contact : mairie.pujols@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- **lundi mercredi jeudi :** 8h-12h / 13h30-17h
- **Le Mardi** 8h-11h / 13h30-17h
- **Le Vendredi :** 8h-12h / 14h-17h
- **Le Samedi (État civil) :** 9h - 12h

Permanence à la Mairie

Yvon Ventadoux Samedi 11h - 12h
Christine Mourgues Vendredi 10h - 11h
Daniel Barrau Jeudi 9h - 12h ou rdv
Christiane Lafaye-Lambert Mercredi 11h - 12h ou rdv
Denys Savy Sur Rendez-vous

Olga Feijoo Lundi 14h - 17h
Laurent Puyhardy sur rendez-vous
Christophe Maitre sur rendez-vous
Pascale Lamoine Vendredi 16h - 17h
Eric Delpech Sur rendez-vous

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouvertures de la mairie : 06-48-71-73-67

Nos peines et nos joies

Ils nous ont quittés ...

CECCHIN Dominique	09/09/2014
IBARZ CEMELI Pilar Epse POYER	23/09/2014
TAMBOSCO Gino	21/10/2014
ARIS Jean	12/12/2014
JEANNO Jeanne Vve MARONDE	14/12/2014
PELLIZZARI Michel	19/12/2014
SALLES Maryse Vve MORA	26/12/2014
PÉNIN Marc	29/12/2014
GRULIER Yolande Epse ROMERA	30/12/2014
MARCILLAUD Roger	06/01/2015
MÉNOR Lucien	09/01/2015

Bienvenue à ...

FABRE Maylee	14/09/2014
MOURGUES Emmy	19/11/2014
WAX Aliona	26/11/2014
MARICHANE Lamia	12/12/2014
GONCALVES VARELA DUMONTEIL	
Mathéo	02/01/2015

Services sur la commune

▶ **Pharmacie MASA (EURL)** - Rue de la République - 05 53 70 41 84

▶ **Kinésithérapeute :** Philippe Durand - 11 rue Rémy Colonges
05 53 70 60 23

▶ **Infirmier(e) :**

- Emmanuelle Dumarchat - 3 rue Laglene, 09 79 54 51 74
- Lorenzini-Julhes Christine - 2 rue Henri Gruelles 05 53 70 69 89
- Cabinet Infirmier du plateau - Rue des Amandiers 05 53 40 96 22

▶ **Point Information Tourisme de Pujols**

Place St Nicolas, 47300 - Pujols

Tél : 05.53.36.78.69 - Fax : 05.53.36.78.70

email : pujols.info@tourisme-villeneuvois.fr

Hôtels Restaurants Cafés

- Hôtel restaurant Campanile 05 53 40 27 47
- La Toque Blanche - Bel Air 05 53 49 00 30
- Villa Smeralda - Le Bourg 05 53 36 72 12
- Aux Délices du Puits - Le Bourg 05 53 71 61 66
- Le Fournil - Le Bourg 05 53 70 15 55
(dépôt de pain)

A NOTER

Pujols est sur Facebook

création d'une page facebook : « Pujols, j'aime ma ville ». Chaque ASSO pourra présenter ses activités afin de la faire vivre. Contact : Mme MOURGUES

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale passe aux horaires d'hiver, garde les mêmes jours d'ouverture et fermera une demi-heure plus tôt.

Elle est donc ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h Renseignements au 06.82.53.02.60.

Horaire de la Mairie :

La mairie sera désormais fermée tous les mardis de 11h à 12h, voici donc les horaires d'ouverture du mardi :

Le Mardi 8h-11h / 13h30-17h

Recensement de la population

Sources INSEE

Populations légales en vigueur à compter du 1er Janvier 2015

Commune de Pujols:

Population municipale : 3608

Population comptée à part : 145

Population totale 3773

L'église de Cambes

L'église de Cambes est actuellement fermée au public pour raison de sécurité, des travaux intérieurs sont à l'étude.

La pratique du culte, rare dans cette église, mais néanmoins existant, est interrompu en attendant que ces travaux soient effectués.

Merci de votre compréhension.

Libre Expression

Ensemble, Pujols avec vous

Incohérence !

On ne saurait laisser sous silence, la pratique qui consiste à **voter "pour" en conseil d'agglomération, puis de faire le contraire en conseil municipal**

C'est pourtant ce que nous a servi l'opposition lors d'un dernier conseil au sujet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLU).

Nous ne remettons pas en cause ici la valeur des interventions qui permettent de défendre une position plutôt qu'une autre. Le désaccord mérite d'être respecté. Surtout quand il est motivé et argumenté.

Nous soulignons juste l'incohérence de ce comportement et lançons une alerte. Si cela venait à se reproduire, alors **l'opposition entamerait** un peu plus sa **crédibilité** au profit de ce qui faudrait justement nommer une posture politicienne.

Pour l'heure, restons en à l'incohérence. Une de plus si on se rappelle, par exemple, le vote d'abstention de l'opposition sur la baisse du taux de la taxe foncière non bâtie. Ne pas voter une baisse d'impôt, est ce bien cohérent ?

Vive Pujols

Ce début de mandature nous conforte dans notre détermination à nous faire entendre dans un esprit constructif certes, mais réaliste d'une conjoncture difficile.

Le choix des investissements à venir devra être parfaitement ciblé dans leur priorité et leur coût, car la diminution confirmée des aides de l'état (40%) aux collectivités augure d'ores et déjà des lendemains difficiles.

D'où notre opposition aux dépenses **non prioritaires**. Il s'agit de **votre argent**, ne l'oublions pas ! Transfert des compétences à la CAGV : nous la déplorons car elle induit la **concentration progressive des pouvoirs par l'intercommunalité**, la confiscation de l'autonomie de notre commune, **la perte légitime de son identité**.

Travaux : nous avons demandé **d'associer autant que faire se peut les entreprises pujolaises** au programme de travaux, un geste responsable, une démarche citoyenne de la main tendue aux pujolais, en cette période de crise.

Bonne et heureuse année 2015.

Le parti de Pujols

Pujols Infos Magazine

● Directeur de publication : Yvon Ventadoux ● Impression : Mairie de Pujols

● Tirage : 1800 exemplaires sur papier recyclé ● Contact : Mairie de Pujols

Animations à venir

Janvier

GOUTER DES AINÉS

- Jeudi 8 Janvier
Salle du Palay .

Goûter des aînés suivi d'un bal

CONCERT

- Samedi 10 Janvier
Salle du Palay .
- Concert du nouvel an organisé par Pujols Initiatives
OCP Johann Strauss

VŒUX DU MAIRE

- Jeudi 15 Janvier
Salle du Palay .

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AINÉS

- Jeudi 22 Janvier
Salle du Palay à 15H

Février

MAGIE

- Dimanche 1er Février
15H Salle du Palay .
- Spectacle de magie organisé par l'association
« Couleurs du Monde »

SOIRÉE THÉÂTRALE ADAPEI

- Vendredi 6 Février
salle du Palay 20H
- par la troupe de Tony Feijoo

REPAS MARDI GRAS

- Mardi 17 Février
salle du Palay 11h
- organisé par Les Aînés de Pujols

MULTI RANDO JACKY

- Dimanche 22 Février
salle du Palay

Mars

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

- Vendredi 6 Mars
Salle du Palay à 18H 30
- organisé par la commune de Pujols

THÉ DANSANT

- Dimanche 8 Mars
Salle du Palay à 14H
- organisé par les Aînés de Pujols

CARNAVAL

- Samedi 28 Mars
Salle du Palay à 15H
- organisé par la FCPE

THÉ DANSANT

- Dimanche 29 Mars
Salle du Palay
- organisé par la FNACA

Avril

COURSES DE PAQUES

- Lundi 6 Avril
- Le matin 20° coupe de France Dames
L'après midi Grand prix du mont Pujols
organisé par le Club Omnisport Pujolais
& le Vélo-Club de sainte Livrade

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

- Du 10 au 14 Avril
Salle du Palay .
- organisé par la CAGV
film « White » séances à 11H et 17H

METIERS D'ART

- Les 27,28 et 29 Avril
Dans le bourg

